

DELIBERATION N° 85/02-10 : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE D'EXPANSION

Madame KRAFFT, rapporteur, rappelle à l'Assemblée sa décision en date du 24 Mai 1983, portant sur la désignation des membres du Conseil Municipal délégués au Conseil d'Administration du Comité d'Expansion.

Elle indique qu'à la suite du décès de Monsieur DAUX, Conseiller Municipal, il y a lieu de procéder à la nomination d'un délégué titulaire et propose la candidature de Monsieur SQUILLACE, Conseiller Municipal. Ce dernier, étant déjà délégué suppléant, Madame KRAFFT propose son remplacement par la candidature de Madame ROUSSEAU, Conseiller Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de désigner Monsieur SQUILLACE comme délégué titulaire au Conseil d'Administration du Comité d'Expansion,
- de désigner Madame ROUSSEAU comme délégué suppléant au Conseil d'Administration du Comité d'Expansion.